

ETUDE DIAGNOSTIQUE SUR L'INTEGRATION DES NOUVELLES SOCIETES D'ASSURANCES EN RD CONGO APRES LA LIBERATION DU SECTEUR ET LA BANCASSURANCE

par

Trésor KABANGU MUSA

*Apprenant en DEA, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,
Université de Kinshasa*

Résumé

Le développement du secteur des assurances reste un impératif dans l'ajustement économique, néanmoins certains préalables demeurent incontournables, tels que la réforme des structures légales, réglementaires et prudentielles, le renforcement du contrôle et de la supervision des entreprises d'assurances, ainsi la création de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA) qui a un rôle très important à jouer dans cette mutation.

De ce fait, nous ne pouvons pas ignorer les efforts que l'Assemblée nationale et le Sénat ont entrepris en adoptant le nouveau code des assurances, promulgué par le Président de la République en date du 17 mars 2015, la loi n°15/005 portant Code des assurances congolais suivi par le Décret n°16/001 du 26 Janvier 2016 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances dans le but d'animer ce marché nouvellement libéralisé, après une longue période de monopole de la SONAS. Ainsi le secteur des assurances se trouve désormais ouvert à tous les opérateurs économiques¹.

Pour atteindre nos objectifs, la méthode analytique a été exploitée sur base d'un échantillon de 200 personnes. Elle nous a aidé à cerner la conception philosophique de la notion des assurances par la population de la Ville de Kinshasa ainsi que son appréciation sur les sociétés d'assurances existantes.

La bancassurance est, sans en douter, un véritable levier pour booster l'économie dans le secteur des assurances en RDC qui peine à décoller. En vue de son ancrage dans l'économie du pays, il faille que les pouvoirs publics s'y investissent en recourant à toutes sortes de stratégies entre autres la vulgarisation, etc.

Mots-clés : Etude diagnostique, intégration, assurance, libéralisation, Bancassurance.

Abstract

The development of the insurance sector remains imperative in economic adjustment; however, certain prerequisites remain essential, such as the reform of legal, regulatory, and prudential structures, the strengthening of control and supervision of insurance companies, as well as the creation of the Insurance Regulation and Control Authority (ARCA), which has a crucial role to play in this transformation.

Therefore, we cannot ignore the efforts that the National Assembly and the Senate have undertaken by adopting the new insurance code, promulgated by the President of the Republic on March 17, 2015, Law No. 15/005 on the Congolese Insurance Code, followed by Decree No. 16/001 of January 26, 2016, establishing the creation, organization, and functioning of the Regulatory and Control Authority for Insurance, with the aim of revitalizing this newly liberalized market, after a long period of SONAS monopoly. Thus, the insurance sector is now open to all economic operators.

To achieve our objectives The analytical method was used based on a sample of 200 people, which helped us understand the philosophical conception of the notion of insurance by the population of the city province of Kinshasa as well as their appreciation of existing insurance companies.

Bancassurance is, without a doubt, a true lever to boost the economic sector in the insurance industry in the Democratic Republic of Congo, which is struggling to take off. With a view to its anchoring in the country's economy, it is necessary for the public authorities to invest in it by employing all sorts of strategies, including popularization, etc.

Keywords : Diagnostic study, integration, insurance, liberalization, bancassurance.

INTRODUCTION

De nos jours, aucun homme d'affaires averti n'entreprend une activité sans prendre des mesures appropriées de protection de ses capitaux. Conséquence : l'industrie des assurances est considérée, à travers le monde, comme un moteur de développement de par l'importance de l'épargne qu'elle mobilise et injecte dans le circuit économique.

Du point de vue juridique, suivant Lambert Y. (2005), l'assurance est une convention (contrat) par laquelle, en contrepartie d'une prime, l'assureur s'engage à garantir le souscripteur en cas de réalisation d'un risque

¹ H.BIN SHOMALI, *La libération du marché des assurances en République Démocratique du Congo au regard de la loi n°15/005 du 17 Mars 2015 portant code des assurances congolais (nécessité des mesures d'application)*, 2^{ème} éd., SAFI-Privat, 2016

aléatoire (sinistre) prévu au contrat. Cette définition fait ressortir les trois éléments constitutifs de la nature spécifique du contrat d'assurance et les relations bilatérales entre « assureur et souscripteur ».

La libéralisation du marché des assurances en République démocratique du Congo avec son corollaire significatif, la suppression du monopole d'assurances confié jadis à la Société nationale d'assurances par l'effet de l'Ordonnance Loi n° 67/240 du 02 juin 1967, est l'objectif principale visé par la promulgation du nouveau code des assurances congolais.

C'est vers les années 1980-1990, que la Bancassurance a connu ses débuts en Europe et notamment en France, avec la distribution des produits d'assurance via les guichets bancaires résultant du rapprochement entre les banquiers et les assureurs.

Elle est souvent assimilée à la distribution des produits d'assurance par les guichets bancaires, mais en réalité elle s'avère beaucoup plus que cela, surtout si on observe l'ensemble des bancassureurs dans le monde et leur histoire.

En RDC, le gouvernement commence à accorder une importance particulière au développement du secteur des assurances en prenant en compte ces différentes facettes. Alors que le pays éprouve le besoin d'une industrie des assurances solide pour accompagner les investissements privés tant nationaux qu'étrangers auxquels il fait appel pour la reconstruction, la problématique de l'insuffisance de l'épargne nationale s'impose liée à la situation socioéconomique du pays.

La mise en place d'une structure de régulation étant indispensable, d'où la création de l'Autorité de régulation et de contrôle des assurances, ARCA en sigle, qui dispose de tous les pouvoirs lui dévolus pour exercer les actions prévues par le code des assurances. Elle veille à la protection des droits des assurés et des bénéficiaires des entreprises d'assurances, à la solidité de l'assise financière des entreprises d'assurance ainsi qu'à leur capacité à honorer leurs engagements².

Les objectifs ci-après sont poursuivis dans cette recherche :

- analyser les facteurs favorisant l'intégration des nouvelles sociétés d'assurance en RDC ;
- examiner la problématique de l'aversion aux assurances dans le chef de la population cible ;
- discerner la conception philosophique de la notion des assurances chez la population cible.

En effet, pour atteindre ces objectifs, nous avons utilisé les méthodes analytiques, descriptive et comparative. Ces méthodes ont été appuyées par la technique documentaire, la technique d'enquête, ainsi que celle d'interview.

Notre préoccupation principale est la suivante : « Quel serait l'impact qu'aurait joué la Bancassurance dans l'intégration ou au développement du marché des assurances en R.D-Congo ? » Cependant, cette question située au niveau général de la situation ne saurait conduire directement la démarche de nos investigations. Notre objectif général sera appuyé par plusieurs questions spécifiques, à savoir :

- malgré la libéralisation du secteur, l'aversion aux assurances ou la risquophobie dus à la conception philosophique et sociologique de la population congolaise basée sur un passé sombre et douloureux ainsi que le faible revenu des ménages, peuvent-ils être à la base du ralentissement de développement du secteur ?
- la bancassurance peut-elle être considérée comme facteurs favorisant l'intégration rapide des nouvelles sociétés d'assurance en RDC?

Compte tenu des objectifs assignés et de la problématique posée, nos hypothèses se résument en ce qui suit :

- Au vue de la force de réseau d'agences commerciale, de distribution bancaire avec un personnel déjà expérimenté et une large base de clients, la bancassurance peut être considérée comme un facteur favorisant l'intégration rapide des nouvelles sociétés d'assurance en R.D.C
- H2 : Moyennant une politique d'inclusion financière et une culture d'assurance par la vulgarisation et l'applicabilité des mesures contraignantes des assurances obligatoires soutenue par une bonne politique salariale dans les ménages au niveau national, la Bancassurance est le facteur favorisant l'intégration rapide des nouvelles sociétés d'assurance et par ricochet, le développement socioéconomique en en R.D-Congo.

² www.arca.cd

I. CONSIDERATIONS CONCEPTUELLES

1.1. Assurance

Le terme assurance est d'origine latine : securus qui veut dire sûr, d'où émane le terme Assecuratio (sécurité, garantie, certitude, assurance...). Dès lors, l'ancien français méridional adopta le terme Assurance, tout en conservant les mêmes consonances retrouvées dans les termes : sécurité, sûreté, secours³.

D'une manière générale, l'assurance se définit comme une réunion de personnes redoutant l'arrivée d'un évènement à même d'entraîner des dommages auxquels elles doivent faire face⁴.

Du point de vue juridique, suivant Lambert Y. (2005), l'assurance est une convention (contrat) par laquelle, en contrepartie d'une prime, l'assureur s'engage à garantir le souscripteur en cas de réalisation d'un risque aléatoire (sinistre) prévu au contrat. Cette définition fait ressortir les trois éléments constitutifs de la nature spécifique du contrat d'assurance et les relations bilatérales entre « assureur et souscripteur ».

Du point de vue technique, l'assurance selon Petauton, P. (1997), est « l'opération par laquelle un assureur organise en mutualité une multitude d'assurés exposés à la réalisation de certains risques et indemnise ceux d'entre eux qui subissent un sinistre grâce à la masse commune des primes collectées ».

Au plan social et commercial, Patrick Liedtke M. (Working Papers 2005 chez Thomas More) définit pour sa part, l'assurance comme « un mécanisme social ou commercial qui verse une indemnité financière lors d'un événement malheureux, dont le paiement est effectué à partir des contributions cumulées de l'ensemble des membres participant au régime ». L'idée principale du mécanisme d'assurance, ajoute-il, est d'accumuler des actifs financiers dans l'éventualité d'un événement malheureux. Nous pouvons conclure que l'assurance est un système dans lequel celui qui y souscrit se dit : « s'il m'arrive quelque chose de fâcheux, quelqu'un interviendra en ma faveur, d'une façon pécuniaire ou juridique ».

Malgré la diversité des définitions de l'assurance, cette dernière nous conduit à comprendre un seul principe. Il s'agit de celui de garantir (à travers une prestation) la personne exposée au risque (assuré) moyennant le versement d'une somme d'argent dite prime d'assurance.

1.2. Etude diagnostique

Le diagnostic est le raisonnement menant à l'identification de la cause (l'origine) d'une défaillance, d'un problème ou d'une maladie, à partir de symptômes relevés par des observations, des contrôles ou des tests.

Toute évaluation financière de société doit être précédée de la conduite d'un diagnostic économique et stratégique aussi complet que possible. Ce diagnostic dont dépend ensuite la valeur financière de la société, est plus ou moins dépendant de ses forces, de ses enjeux intrinsèques notamment constitués par son potentiel futur de développement, son positionnement sur son marché de référence par rapport à la concurrence rencontrée, son lien de dépendance avec ses dirigeants actuels, son climat social interne.

De telles caractéristiques influent sur sa valeur en l'améliorant ou en la pénalisant. C'est la raison pour laquelle le diagnostic doit mettre en évidence les atouts de la société, mais également les faiblesses auxquelles elle se trouve actuellement confrontée ou qu'elle risquerait de devoir affronter dans un futur prévisible. Le fait de remédier aux faiblesses évoquées, d'établir un plan d'amélioration peut augmenter d'autant la valeur financière de la société.

1.3. Intégration

Des entreprises de tous secteurs recourent à l'intégration pour atteindre leurs objectifs métiers et se procurer un avantage concurrentiel.

Le terme « intégration » vient du latin integrare, qui signifie « renouveler, faire participer, associer ». Cette origine sémantique explique à elle seule la spécificité de cette action. Elle vise la participation et l'association, soit une interaction, des liens, une interdépendance entre les personnes souhaitant s'intégrer et le milieu visé. Ce mélange se traduit par des modifications de part et d'autre, qui seront encouragées par les politiques de l'État.

Dans ce sens, il ne peut pas être confondu avec le terme d'insertion, qui vise l'atteinte de standards socio-économiques (considérés comme) satisfaisants. Cette action cherche la pénétration, l'introduction du sujet dans un lieu, sans en modifier le fonctionnement.

³ MEZDA L. (2006) : « Essai d'analyse du secteur des assurances et de sa contribution dans l'intermédiation financière nationale », mémoire du magistère en sciences économiques, Option MFB, Université A. Mira de Béjaia, p.7.

⁴ CUILBAUT F, ELIASHIBERG C, LATRASSE M. (2003) « les grands principes de l'assurance », 6^{ème} édition, L'argus Paris, p.49

1.4. Libéralisation du secteur des assurances

Depuis ses premières heures, le marché des assurances au Congo colonial et post colonial était caractérisé essentiellement par le transfert de primes vers les sociétés d'assurances à l'étranger, ce qui avait pour conséquence une faible contribution du secteur au développement socio-économique du pays, malgré la multiplicité des sociétés actives sur le territoire. Lors de la nationalisation du secteur en 1966, un monopole a été accordé à la Société Nationale d'Assurances « SONAS ». Cette période qui a duré 50 ans pendant lesquels nous noterons une inadéquation du modèle de gestion monopolistique du secteur à la demande grandissante et au dynamisme de l'économie, cela ayant pour résultat un taux de pénétration très faible, une timide exploitation des produits d'assurances et une culture biaisée de l'assurance au sein de la population⁵.

Le gouvernement de la République Démocratique du Congo a donc jugé nécessaire de libéraliser le secteur des assurances s'appuyant sur une nouvelle législation uniforme, moderne et complète afin de se conformer aux standards internationaux en la matière et que le pays, les opérateurs, les bénéficiaires, et la population de manière générale, puissent tirer tous les bénéfices d'un secteur des assurances florissant.

C'est ainsi que a été promulgué la Loi n°15/005 du 17 mars 2015 portant Code des Assurances, suivi par le Décret n°16/001 du 26 Janvier 2016 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances dans le but d'animer ce marché nouvellement libéralisé. Les fondations sont ainsi posées pour un développement rapide et harmonieux du marché des assurances en République Démocratique du Congo.

1.5. Bancassurance

La bancassurance, c'est de l'assurance classique avec un réseau plus puissant, possédant une forte affinité avec ses clients particuliers et professionnels. En effet, au premier abord, on aurait pu croire que la clientèle des bancassureurs serait exclusivement une clientèle de particuliers mais elle se développe aussi sur le marché des PME-PMI. Des produits comme l'assurance "homme-clé", les "couvertures investisseurs" ou encore les "couvertures associées" rencontrent un vif succès.

C'est aussi un moyen de distribuer quasiment tous les produits : collectifs/individuels, épargne/prévoyance, avec un coût de distribution relativement modeste comparé aux circuits traditionnels, grâce à une forte intégration des systèmes d'information.

II. ETUDE DIAGNOSTIQUE ET EMPIRIQUE SUR L'INTEGRATION DES NOUVELLES SOCIETES D'ASSURANCES EN RDC APRES LA LIBERATION DU SECTEUR ET LA BANCASSURANCE

2.1. Etude diagnostique sur l'intégration des nouvelles sociétés d'assurance

2.1.1. Types d'Opérateurs d'assurances du marché congolais

Tableau I. Types d'Opérateurs d'assurances du marché congolais

Groupe d'opérateurs	Types d'opérateurs	Nombre
ENTREPRISES D'ASSURANCE	Sociétés d'assurances non-vie	7
	Sociétés d'assurances vie	3
ENTREP.DE REASSURANCES	Sociétés de réassurances	2
INTERMEDIAIRES D'ASSURANCES	Courtiers personnes morales	26
	Courtiers personnes physiques	2
	Banques	3
	Gestionnaire d'assurance maladie	3
	Agents généraux d'assurances	2
TOTAL		48

Source: www.arca.cd

ÉVOLUTION DES PRIMES ÉMISES EN ASSURANCE NON-VIE PAR ENTREPRISE (USD) 000

⁵ www.arca.cd

Tableau II. ÉVOLUTION DES PRIMES ÉMISES EN ASSURANCE NON-VIE PAR ENTREPRISE

	2019	2020			2021			2022		
	Montant	Montant	Part de marché	Evolution	Montant	Part de marché	Evolution	Montant	Part de marché	Evolution
Activa	4 268	13 305	9,06%	211,75%	18 019	8,57%	35,43%	22 407	8,16%	24,35%
GPA		1 279	0,87%		6 694	3,18%		12 094	4,41%	80,67%
Mayfair		4 049	2,76%		11 088	5,28%		17 621	6,42%	58,92%
Rawsur	35 726	37 166	25,32%	4,03%	65 205	31,02%	75,44%	100 537	36,62%	54,19%
SFA	14 980	37 745	25,71%	151,98%	48 755	23,20%	29,17%	53 248	19,40%	9,21%
SONAS	69 284	53 043	36,13%	-23,44%	56 584	26,92%	6,68%	64 592	23,53%	14,15%
SUNU		210	0,14%		3 828	1,82%		4 027	1,47%	5,20%
Total	124 258	146 797	100%	344%	210 173	100%	147%	274 526	100%	247%

Source : ARCA « Etat du marché des assurances en RDC Rapport 2022

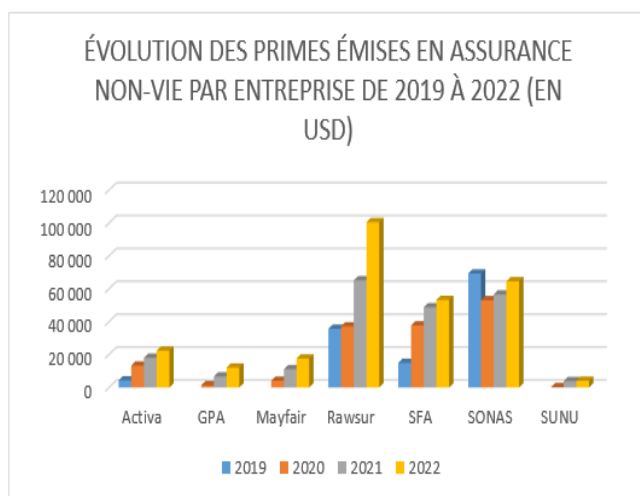


Figure 1. Évolution des primes émises en assurance non-vie par entreprise de 2019 à 2022

En 2022, toutes les entreprises de la branche Non-Vie ont enregistré une progression de leurs productions par rapport à 2021, parmi

2.1.2. Évolution des primes émises en assurance vie et capitalisation par entreprise

Tableau III. Évolution des primes émises en assurance vie et capitalisation par entreprise

(en USD)

	2019	2020	2021	2022
RAWSUR LIFE SA	9 651	1 236 802	5 295 530	6 827 024
AFRISSUR SA			1 120 574	2 499 543
ACTIVA VIE RDC			784 642	3 213 904
Total	9 651	1 236 802	7 200 746	12 540 471

Source : ARCA " Etat du marché des assurances en RDC Rapport 2022

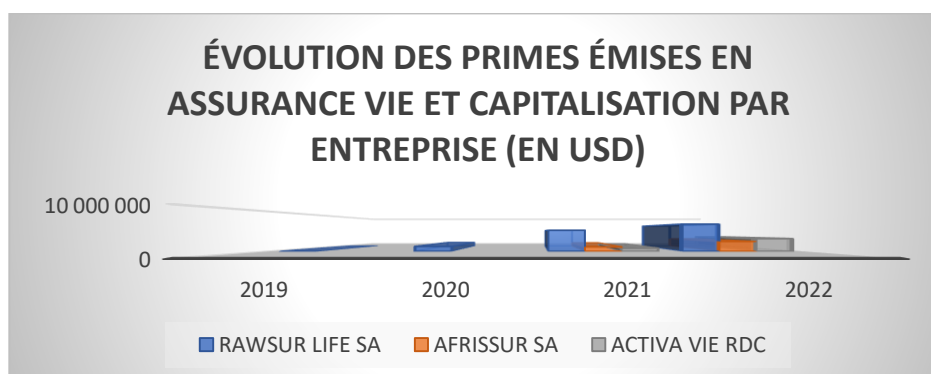


Figure 2. Evolution des primes émises en assurance vie et capitalisation par entreprise 2019-2022

Le tableau ci-dessous atteste que sur les 4 dernières années, la manière dont les primes émises de la branche vie et capitalisation se répartissent. En 2022, toutes les entreprises de cette branche ont enregistré une croissance de leur production par rapport à 2021.

Plus précisément, on observe une hausse de 309,6 % des primes émises par Activa Vie, une progression de 123,1 % pour Afrissur, et une augmentation de 28,9 % pour Rawsur Life.

En 2022, la part de marché de l'assurance vie et capitalisation est dominée par **Rawsur Life**, qui représente 54,4 % de la production totale. Elle est suivie par Activa Vie avec une part de 25,6 %, et Afrissur avec 19,9%.

2.1.3. Densité d'assurance

Tableau IV. Évolution de la densité d'assurances

Année	Population(en milliers)	Primes émises(en milliers d'USD)	Densité(en USD/Hab)
2017	81 399	60 070	0,74
2018	84 068	66 748	0,79
2019	86 791	124 268	1,43
2020	89 561	148 035	1,65
2021	92 248	217 374	2,36
2022	95 016	287 067	3,02

Source : ARCA " Etat du marché des assurances en RDC Rapport 2022

La densité des primes d'assurance du marché congolais est de 3,02 USD par habitant en 2022 contre 2,36 USD par habitant en 2021, soit une progression de 28,2 %.

Elle est passée de moins d'un USD avant l'ouverture du marché aux autres acteurs en 2019 à plus de 3 USD en 2022.

2.1.4. Taux de pénétration

Tableau V. Évolution du taux de pénétration d'assurances au PIB

Année	PIB (en milliards USD)	Primes émises(en d'USD)	Taux de pénétration
2017	38,00	60 069 795	0,16
2018	47,60	66 748 339	0,14
2019	51,80	124 268 049	0,24
2020	48,70	148 034 604	0,3
2021	55,40	217 374 301	0,39
2022	65,80	287 066 854	0,44

Source : ARCA " Etat du marché des assurances en RDC Rapport 2022

Le taux de pénétration se situe à 0,44 % en 2022 contre 0,39 % en 2021, soit une progression de 11,2%. Ce taux a connu une progression de 214,3 % depuis l'ouverture du marché à la concurrence

2.2. Etudes empiriques sur l'intégration de nouvelles sociétés d'assurance et la bancassurance

1. Connaissance des Assurances

Tableau VI. Répartition des enquêtés en fonction de souscription d'une police d'assurance

		Avez-vous une assurance quelconque			
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Oui	46	23,0	23,0	23,0
	Non	154	77,0	77,0	100,0
	Total	200	100,0	100,0	

Source : Enquête effectuée dans la ville de Kinshasa par nous même / logiciel SPSS 10.0

De ce tableau 6, il ressort que sur 200 personnes enquêtées, 174 affirment ne pas avoir souscrit une police d'assurance soit 77% contre 46 bénéficiant d'une police d'assurance soit 23%. Ceci nous pousse à affirmer que la majorité des personnes questionnées n'ont pas accès aux produits d'assurance ce qui explique un faible taux de pénétration dans le secteur des assurances.

2. Répartition des enquêtés en fonction d'appartenance à une société assurance

Tableau VII. Répartition des enquêtés en fonction d'appartenance à une société assurance

Si oui, dans quelle société d'assurance êtes-vous assuré

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid RAWSUR LIFE	11	5,5	5,5	5,5
MUTUELLE	4	2,0	2,0	7,5
Nulle part	148	74,0	74,0	81,5
AFRISSUR	6	3,0	3,0	84,5
ACTIVA	2	1,0	1,0	85,5
RAWSUR SA	14	7,0	7,0	92,5
Société Nationale des Assurances	15	7,5	7,5	100,0
Total	200	100,0	100,0	

Source : Enquête effectuée dans la ville de Kinshasa par nous même / logiciel SPSS 10.0

Si oui, dans quelle société d'assurance êtes-vous assuré ?

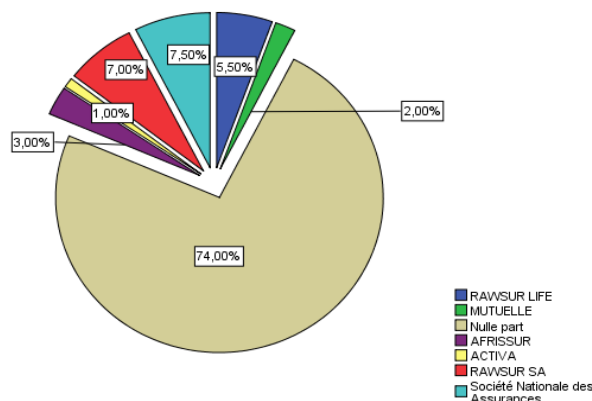


Figure 6 : Répartition des enquêtés en fonction d'appartenance à une société assurance

En lisant le tableau 7, il ressort que sur les 200 enquêtés 11 personnes disent appartenir à la RAWSUR LIFE soit 5,5%, 4 dans des MUTUELLES soit 2%, 6 chez AFRISSUR soit 3%, 2 chez ACTIVA soit 1%, 14 chez RAWSUR SA soit 7%, 15 sont à la SONAS et 148 n'ont pas une police d'assurance, nous pouvons remarquer que la SONAS vient à la première position suivie de la RAWSUR SA et LIFE avec respectivement 15%, 14% et 11% cette situation démontre le faible taux de pénétration dans le secteur des assurance

3. Répartition des enquêtés en fonction de connaissance de type d'assurance

Tableau VIII. Répartition des enquêtés en fonction de connaissance de type d'assurance

	Responses		Percent of Cases
	N	Percent	
assurance des accidents de travail	25	8,0%	12,5%
assurance contre incendie	49	15,7%	24,5%
assurance automobile	134	42,8%	67,0%

laquelle de ces ass connaissez-vous le plus ^a	assurance scolaire (R.C scolaire)	24	7,7%	12,0%
	assurance vie	61	19,5%	30,5%
	assurance solde restant dû	4	1,3%	2,0%
	Aucune	16	5,1%	8,0%
Total		313	100,0%	156,5%

Source : Enquête effectuée dans la ville de Kinshasa par nous même / logiciel SPSS 10.0

Dichotomy group tabulated at value 1

En observant le tableau 8, il apparait que sur les 200 enquêtés 25 personnes disent avoir une connaissance sur les assurances des accidents de travail soit 8%, 49 l'assurance contre incendie soit 15,7%, 134 assurance automobile soit 42,8%, 24 assurance scolaire soit 7,7%, 61 assurance vie soit 19,5%, 4 assurance solde restant dû soit 1,3%, 16 n'ont aucune connaissance sur les produits d'assurance, nous pouvons remarquer que la plupart des personnes questionnées ont plus une grande connaissance dans les assurances automobiles.

4. Répartition des enquêtés en fonction de survenance de sinistres

Tableau IX. Répartition des enquêtés en fonction de survenance de sinistres

Avez-vous déjà connu un sinistre

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Oui	200	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête effectuée dans la ville de Kinshasa par nous même / logiciel SPSS 10.0

Il ressort du tableau 9 que tous les enquêtés ont déjà connu au moins un sinistre mais, malheureusement, la majorité de la population cible de personnes n'ont pas souscrit à une police d'assurance.

5. Répartition des enquêtés en fonction des reproches faites aux sociétés d'assurance concernant l'indemnisation.

Tableau X. Répartition des enquêtés en fonction des reproches faites aux sociétés d'assurance concernant l'indemnisation.

		Responses		Percent of Cases
		N	Percent	
reprochez à votre société d'assurance ^a	lenteur pour traitement de dossier d'indemnisation	19	9,3%	9,5%
	longue file d'attente	13	6,3%	6,5%
	Désordre	4	2,0%	2,0%
	Rien à reprocher	169	82,4%	84,9%
Total		205	100,0%	103,0%

Source : Enquête effectuée dans la ville de Kinshasa par nous même / logiciel SPSS 10.0

La lecture du tableau 10, renseigne que par rapport aux reproches faites par les enquêtés lors de nos investigations 19 soit 9,3% parlent de lenteur dans le traitement de dossiers d'indemnisation 13 soit 6,3% réclament le problème de longue file d'attente, 4 d'entre eux évoquent le problème de désordre soit 2,0% et enfin la majorité soit 169 personnes soit 82% affirment rien à reprocher aux sociétés d'assurance suite au manque de police d'assurance.

6. La philosophie sociologique sur la notion des assurances chez la Population de la ville de Kinshasa (la conception philosophique sur la notion des assurances chez la population cible)⁶

Tableau XI. Condition pour s'assurer

	Responses		Percent of Cases
	N	Percent	
avoir beaucoup d'argent	56	22,7%	28,0%
avoir un contrat de travail dans une société	24	9,7%	12,0%
être riche et avoir beaucoup des biens	24	9,7%	12,0%
attendre le contrôle de l'Etat	8	3,2%	4,0%
attendre que l'assureur vous visite	8	3,2%	4,0%
condition pour s'assurer il faut ^a			
connaître l'importance et avoir la culture d'assurance	69	27,9%	34,5%
attendre que le malheur nous arrive	8	3,2%	4,0%
vulgariser l'importance des assurances et médiatiser l'indemnisation des sinistrés par la publicité dans le but de conquérir la confiance de la population	44	17,8%	22,0%
aucune bonne réponse	6	2,4%	3,0%
Total	247	100,0%	123,5%

Source : Enquête effectuée dans la ville de Kinshasa par nous même / logiciel SPSS 10.0

a. Dichotomy group tabulated at value 1.

En observant les données du tableau 11, elles renseignent que pour 22,7% des des enquêtés s'assurer, il faut avoir beaucoup d'argent, 9,7% pensent qu'avant de s'assurer, il faut avoir un contrat de travail dans une société, 3,2% pensent qu'il faut être riche et avoir beaucoup de biens avant de s'assurer, 3,2% attendent le contrôle de l'Etat avant de souscrire à une police d'assurance, 3,2% disent qu'il faut des visites avant de souscrire à une police d'assurance, 27,9% pensent qu'il faut connaître l'importance et avoir la culture d'assurance, 3,2% attendent que malheur leur arrive avant de penser aux assurances, 16,2% disent qu'il faut vulgariser l'importance des assurances et médiatiser l'indemnisation des sinistrés par la publicité dans le but de conquérir la confiance de la population, et enfin, 2,4% restants ignorent complètement la notion des assurances. Enfin, il ressort que 27,9% sont pour la connaissance de l'importance et l'acquisition de la culture d'assurance.

7. Point de vue de la Population cible sur l'aversion aux assurances

Tableau XII. Population congolaise et assurance

	Responses		Percent of Cases
	N	Percent	
l'assurance coûte cher	44	13,6%	22,0%
l'assurance n'est pas notre culture	59	18,2%	29,5%

⁶ La philosophie sociale est une approche philosophique dont le point de départ sont les « rapports sociaux » ou les « formes sociales de vie », et non des abstractions telles que l'individu, l'État ou l'Esprit. La philosophie sociale est caractérisée par une démarche qui insère la dimension politique dans la vie sociale et ne l'en abstrait pas ; elle est aussi une philosophie qui se sait être elle-même une pratique sociale, susceptible en tant que telle d'avoir des effets sur la vie sociale ; elle est enfin une démarche philosophique qui ne sépare pas la question de la vie bonne de celle de la justice et qui tente de les articuler l'une à l'autre.

Pourquoi la population congolaise n'aime pas s'assurer ^a	mauvais souvenir de la SONAS (manque de confiance)	49	15,1%	24,5%
	les assurances ne sont pas enseignées (manque de vulgarisation)	49	15,1%	24,5%
	les bureaux d'assurance sont éloignés de leurs maisons	18	5,6%	9,0%
	trouve aucune importance dans les assurances	14	4,3%	7,0%
	revenu faible	91	28,1%	45,5%
Total		324	100,0%	162,0%

Source : Enquête effectuée dans la ville de Kinshasa par nous même / logiciel SPSS 10.0

a. Dichotomy group tabulated at value 1.

Partant de ce tableau 12, retenons que 13,6% des enquêtés ont une aversion aux assurances à cause de la conception selon laquelle l'assurance est un produit de luxe, 18,2% pensent que l'assurance n'est pas notre culture, 15,1% rejettent la faute à la SONAS à cause des mauvais souvenirs de la SONAS, 15,1% déplorent le fait que les assurances ne sont pas enseignées et ajoutent aussi le manque de vulgarisation, 5,6% pensent que c'est à cause de l'éloignement des bureaux d'assurance par rapport à leur domicile, 4,3% ne trouvent aucune importance de souscrire à une police d'assurances. Enfin, 91% ne peuvent pas souscrire à une assurance en raison du faible revenu.

CONCLUSION

L'intégration des nouvelles sociétés d'assurances en R.D-Congo après la libération du secteur demeure encore difficile, la population congolaise, d'une part, se caractérise principalement par une carence de culture d'assurance, un faible niveau d'éducation financière accentué par un faible niveau de revenu, un manque de confiance (ou méfiance) vis-à-vis du secteur financier suite notamment aux mauvaises performances de l'industrie avant la libéralisation et bien entendu, une difficulté d'accès à cette cible, et d'autre part, le manque d'une politique d'inclusion financière, de proximité des guichets de vente de produits d'assurance en passant par la vulgarisation et l'applicabilité des mesures contraignantes des assurances obligatoires telle que l'assurance automobile caractérisent le marché congolais d'assurance.

En effet, les données de terrain, nous font remarquer qu'en ce qui concerne la R.D.C à l'ouverture du marché, le taux de pénétration au PIB était de 0,16 % en 2017 et demeure encore faible malgré les multiples efforts, soit 0,44 % en 2022 contre 0,39 % en 2021, soit une progression de 11,2 %. Malgré cela, cette étude confirme que la R.D-Congo reste sous couvert en assurance, quoi que le nombre des sociétés d'assurances ainsi que les intermédiaires d'assurances tend à s'accroître petit à petit, mais n'arrive pas toujours à couvrir l'immense étendue territoriale nationale.

En 2022, L'Afrique du Sud avait le taux de pénétration de l'assurance le plus élevé d'Afrique, soit 11.3 %, suivie par la Namibie (7%), le Maroc (2.1%) et le Kenya (1.2%). Les autres pays de la liste en comptaient moins de 1%. En 2021 l'Afrique avait un taux moyen de pénétration en assurance de 2.1 %, le deuxième plus bas au monde après le Moyen-Orient avec 1.7 %.

Au vue de la force de réseau d'agences commerciale de distribution bancaire avec un personnel déjà expérimenté et une large base de clients, la bancassurance peut jouer le rôle de catalyseur du développement rapide du marché des assurances en RDC dans la mesure où, depuis la libération du secteur des assurances jusqu'en 2022, la part de marché de l'assurance vie et capitalisation est dominée par les sociétés d'assurances pratiquant la bancassurance telles que Rawsur Life, Activa S.A ainsi que la société Afrissur. En 2022, la Rawsur reste à la tête à détenir la plus grande part de marché confère tableau II.3 pour l'assurance vie et tableau II.2 pour l'assurance non vie ceci est expliqué du fait que les clients, qui connaissent déjà la société pour y avoir ouvert un ou plusieurs comptes, sont davantage susceptibles de souscrire à une police d'assurance dans le même établissement, car les formalités sont simplifiées, et le client a déjà un avis sur l'établissement. La banque peut de plus évaluer de façon plus précise le risque auquel elle s'expose, car elle dispose d'une information privilégiée sur la situation de son client. Cette information privilégiée bénéficie de plus au client, qui se verra ainsi proposer des produits adaptés à ses besoins, issus d'une politique de multi-équipement de plus en plus recherchée par les assureurs. Ajoutons, enfin, qu'une même agence pourra vendre tant des produits bancaires que des produits

d'assurance, ce qui permet de diminuer les coûts liés à l'emploi de professionnels supplémentaires et notons qu'actuellement, le secteur bancaire congolais compte 14 banques en activités avec un réseau d'exploitations composé de 445 points de service dont 371 agences et 74 guichets avancés.

En 2022, les banques et les institutions de microfinance ont détenu un réseau de 11.431 agents bancaires, dont 84,9% détenus par les banques, ceci représente un avantage pouvant favoriser une intégration rapide de nouvelles sociétés d'assurance via la bancassurance en utilisant le personnel de la banque pour la vente des produits d'assurance dans le réseau ou les guichets bancaires .

Ce phénomène, couplé à des politiques publicitaires agressives et à une meilleure prise en compte des besoins du client, a permis aux bancassurances de se tailler la part du lion dans le secteur des assurances-vie, ainsi qu'une part non négligeable des recettes issues des assurances non vie.

BIBLIOGRAPHIE

- CUILBAUT F, ELIASHIBERG C, LATRASSE M. (2003) « *les grands principes de l'assurance* », 6^{ème} édition, L'argus Paris ;
- ERIC LAMARQUE, « *stratégie de la banque et de l'assurance* », éd., Dunod, 2014, Paris ;
- H.BIN SHOMALI, « *la libération du marché des assurances en République Démocratique du Congo au regard de la loi n°15/005 du 17 Mars 2015 portant code des assurances congolais (nécessité des mesures d'application)*, 2^{ème} éd., SAFI-Privat, 2016 ;
- BENOIST GILLES, « *Bancassurance :The New Challenges*», The Geneva Papers on Risk and Insurance, vol. 27 No. 3, 2002.
- MULUMBA-KENGA (2017) note de cours ECONOMIE D'ASSURANCE destinée aux apprenants de troisième cycle DEA Université de Kinshasa ;
- MULUMBA-KENGA (2017) note de cours ASSURANCE SOCIALE destinée aux apprenants de troisième cycle DEA Université de Kinshasa ;
- MEZDA L. (2006) : « *Essai d'analyse du secteur des assurances et de sa contribution dans l'intermédiation financière nationale* », mémoire du magistère en sciences économiques, Option MFB, Université A. Mira de Béjaia ;
- MULUMBA-KENGA et al. (2012). *Assurance : Catalyseur de développement*, Editions Universitaires Européennes, Allemagne ;
- Marcel MULUMBA KENGA, « *l'assurance et l'économie moderne la bancassurance* », 2015-2016 ;
- MADJI BEN SELMA et ERIC LAMARQUE, « *Analyse des stratégies de développement des assureurs dans la banque : une approche par la théorie des ressources.* », *Finance Contrôle Stratégie*, 2012 ;
- ARCA « *Etat du marché des assurances exercices 2019 à 2021* » ;
- L'ÉTAT DU MARCHÉ DES ASSURANCES EN RDC RAPPORT 2022 ;
- STRATEGIE NATIONALE D'INCLUSION FINANCIERE 2023-2028 approuvée par le Gouvernement (Ministère de Finance), juillet 2023.

